



Le collège JEAN HAY obtient le Label EDUSANTE

publié le 28/05/2025

Le label Édusanté permet de reconnaître l'action d'une école ou d'un établissement en matière de promotion de la santé. Il est proposé aux établissements dans le cadre de la généralisation de la démarche École promotrice de santé.

Le label Édusanté a pour objectifs de :

- ▶ mettre en valeur les actions et projets existants en les adossant au projet d'école ou d'établissement ;
- ▶ valoriser l'engagement des écoles et des établissements scolaires dans la démarche École promotrice de santé ;
- ▶ certifier un certain niveau d'expertise des écoles ou établissements engagés ;
- ▶ faciliter le développement d'une culture commune autour de la promotion de la santé et favoriser à terme les échanges inter-établissements.

La labellisation est une démarche facultative et volontaire. Elle peut être portée par les conseils d'école et les comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) et s'appuyer sur différents partenariats, avec des acteurs locaux notamment.

Cette démarche de demande de labellisation a été faite par Mme La Principale cette année compte tenu de toutes les actions menées au sein de l'établissement et le collège a reçu la label niveau 1 engagement, ce label étant attribué pour une période de trois ans.

En PJ, le diplôme remis ce mardi 27 mai par M. Le Recteur.

Document joint

 [label_edusante_niveau_engagement_2025_2028](#) (PDF de 339.4 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.